

# Réponse d'Aix en Partage

## au questionnaire de l'Association Pentop (Protection de l'environnement de la Touloubre et de Puyricard)

### 1- **Participation citoyenne** : quels mécanismes de consultation et de participation citoyenne mettez-vous en place pour associer les habitants au processus décisionnel municipal ?

Répondre à l'urgence démocratique est notre premier axe stratégique. Nous proposons de **remettre les citoyens au cœur des prises de décision, de les associer à l'élaboration et au suivi des politiques municipales**. *Référendum d'initiative citoyenne sur les grandes questions municipales, consultation des citoyens, conseils citoyens de quartiers, budget participatif, commissions municipales ouvertes aux citoyens en sont les principales mesures*. Nous souhaitons rénover la démocratie locale et assurer une citoyenneté de plein exercice, pour que le devenir de la ville soit l'affaire de tous.

Les associations, les CIQ, les organisations syndicales... sont aussi des acteurs importants de la vie locale. Ils seront pleinement associés à l'élaboration des projets ; les démarches de co-conception nous semblent essentielles plutôt que la simple consultation. Nous écouterons aussi ce que ces organisations rapporteront des préoccupations de leurs adhérents et de la population, comme nous examinerons les projets et propositions qu'ils établiront.

### 2- **Inondation** : suite à l'état de catastrophe naturelle déclaré en 1993, des études et des travaux étaient préconisés afin de réduire le risque inondation. Rien n'a été fait. Quels sont vos projets ? Seriez-vous d'accord pour instaurer un moratoire sur l'augmentation de l'urbanisme tant que la réduction du risque inondation sur Puyricard n'est pas effective ? Etes-vous favorable à un PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation) pour le secteur de « Puyricard/Touloubre et ses affluents » comme il en existe un sur l'Arc à Aix ?

Nous écrivons dans notre programme : « **Stopper l'urbanisation des zones à forte vulnérabilité face aux risques naturels** (inondations, ruissellement urbain, feux de forêt...) et **remettre en cause les pratiques d'imperméabilisation des sols**. Actualiser les documents de prévention à la lumière du dérèglement climatique. » Le PPRI est évidemment l'outil adapté à la prévention des inondations. Et l'urbanisation doit être stoppée tant que l'intensité du risque n'a pas été définie.

### 3- **Urbanisme** :

a. Le foncier agricole : depuis les années 1970, le plateau de Puyricard s'est beaucoup transformé. Environ 1000 ha de terres agricoles ont été urbanisées. Le PLU actuel prévoit d'augmenter encore cette captation. En effet, les OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) 15, 16 et 20, aux abords du village, à elles seules, urbanisent des dizaines d'ha. Les OAP 4 (La Calade) et 5 (Célony) ajouteront encore de l'urbanisation. Quels sont vos engagements à propos de ces projets et cette captation du foncier agricole ? Allez-vous modifier le PLU et ces OAP et pérenniser ce qui reste de terres agricoles ?

b. Les infrastructures : les immeubles et lotissements se multiplient depuis quelques années et les infrastructures n'ont pas changé pour autant : réseau routier saturé, réseaux des eaux pluviales insuffisants, manque cruel de parkings... Qu'envisagez-vous de faire à ce sujet ?

Je réponds d'abord par notre conception générale de l'urbanisme à Aix.

Nous entendons **mettre un terme au mode d'urbanisation de ces 19 dernières années**. Et pour ça nous allons

- Protéger vraiment les espaces naturels et les espaces agricoles
- Préserver ainsi les grandes coupures d'urbanisation
- Stopper l'urbanisation des zones fortement vulnérables face aux risques naturels
- Rompre avec l'étalement urbain, l'artificialisation des sols, le développement des grandes surfaces commerciales en périphérie et la construction d'« isolats » urbains

Ceci au profit d'une **nouvelle conception du devenir d'Aix**, autour de deux axes principaux d'urbanisation :

- **Renforcer, revitaliser les parties déjà urbanisées**, développer commerces et artisanats de proximité dans le centre, les quartiers et les villages, y construire des logements
- **Faire de la structuration des transports le fil conducteur de l'urbanisation nouvelle**, en particulier autour des pôles d'échange entre les différents modes de transport ; donc autour de nouvelles gares routières couplées avec des parkings relais, et de nouvelles gares de chemin de fer sur les lignes de Pertuis et Aix-Rognac.

Cette organisation répond à nos objectifs

- Retrouver dans la ville, les villages, les quartiers les **aménités urbaines essentielles**, autour de centralités accessibles à pied. Revivifier ainsi les quartiers. Améliorer, réparer, redessiner la ville au fur et à mesure des besoins pour la rendre plus sûre, plus fonctionnelle, plus agréable...
- Parvenir à une **mobilité apaisée**, tant dans le centre-ville que dans les quartiers : modernisation et extension du réseau d'Aix-en-Bus, développement des zones piétonnes et zones 30, plan vélo...

Pour répondre plus précisément à vos préoccupations, nous engagerons la révision du PLU sur la base des objectifs rappelés ci-dessus ; en particulier pour stopper la consommation des terres agricoles (et aider au développement d'une agriculture durable, variée et bio, permettant des circuits courts de commercialisation) et nous examinerons dans ce cadre toutes les Opérations d'aménagement et de programmation (OAP) non engagées.

#### 4- Transports :

- a. Les bus : comment adapter la desserte à l'urbanisation grandissante et augmenter la qualité de service (flexibilité, gabarit des bus adapté aux routes, fréquence, étendue des horaires la nuit...) ?
- b. Comment pensez-vous favoriser les modes de transport autres que la voiture solo (auto-partage, transports collectifs, vélo, marche) ?

Nous voulons **rendre tous les quartiers, hameaux et villages accessibles au centre-ville en transports en commun en moins de 20 minutes**. Retrouver une mobilité apaisée pour tous, en réduire la gêne, la pénibilité et le coût. **En finir avec le tout-automobile et répondre enfin aux besoins de déplacement en transports en commun et modes doux.**

Ceci passe effectivement par la **modernisation du réseau d'Aix-en-Bus** avec l'amélioration des fréquences et de l'amplitude horaire et une adaptation des bus (grande capacité pour les lignes BHNS et bus à capacité plus réduite que les bus actuels pour l'accès aux zones périphériques dont le réseau viaire est de faible gabarit).

Notre **programme de transports collectifs** comprend bien d'autres mesures : *Instaurer la gratuité des parkings relais et la gratuité de l'ensemble du réseau de transports en commun pour les moins de 25 ans, les étudiants et les plus modestes ; aller progressivement vers la gratuité totale pour tou.te.s ; prolonger la ligne A du Bus à Haut Niveau de Service jusqu'au Val Saint-André (parking Malacrida) et mettre à l'étude une nouvelle ligne entre le Nord et le Sud de la ville ; mettre en place des cars à haut niveau de service entre Aix et les communes périphériques ; créer de nouvelles gares routières, couplées avec des parkings relais, bien desservies avec des bus urbains (par exemple à Malacrida, aux Platanes et à la Calade). Œuvrer à la réouverture de la ligne ferrée Aix-Rognac aux voyageurs et renforcer la ligne des Alpes en créant de nouvelles gares dans le pays d'Aix (peut-être comme elles existaient à Célony et Puyricard), en lien avec les pôles d'échanges multimodaux, les*

zones d'habitat et les parcs de stationnement. Aider à l'organisation de co-voiturage dans les secteurs d'habitat dispersé.

Enfin nous mettrons en œuvre **un véritable Plan Vélo** pour renforcer l'usage quotidien de ce mode de déplacement : *assurer la continuité, la sécurité, le confort et l'entretien des voies cyclables et des cheminements piétons en ville, dans les quartiers-et les « villages » et entre eux ; créer des voies cyclables du centre-ville vers Plan d'Aillane et la zone des Milles et sur les autres axes stratégiques (vers Célony, le Val St André, le Pont de l'Arc, les Platanes...)* ; *développer l'intermodalité avec les transports en commun ; installer des abris vélos.*

#### **5- Equipement sportifs :**

a. Puyricard présente un net déficit d'équipements collectifs de loisirs ou sportifs. Tout loisir nécessite de se rendre à Aix ou à Venelles en voiture individuelle (pas de transport transverse ni la nuit). Comment pensez-vous améliorer cette situation ?

b. Pouvez-vous rétablir les services publics sur Puyricard comme ils fonctionnaient avant : police municipale, démarches administratives et mariages effectués en mairie, services sociaux, maintien du bureau de poste ?

c. Pouvez-vous envisager de modifier le déploiement du service des jardins afin que les missions d'entretien des voiries, fossés, et cours d'eau soient au moins aussi prépondérantes que l'entretien des ronds-points

Il est effectivement démontré que Puyricard manque d'équipements, tant pour les loisirs et les sports (comme une piscine) que pour les services publics (bureau de poste sous dimensionné, besoin d'un poste de police, mairie annexe fournissant plus de services...). Notre intention est d'avoir dans tous les quartiers et villages des mairies annexes fournissant tous les services nécessaires à la vie quotidienne (et aux cérémonies) et de transformer ces mairies en « Maisons de quartier », copilotées avec les Conseils citoyens de quartier et les associations. Elles seront le lieu d'expression et d'animation privilégié pour l'organisation d'activités, de permanences d'assistance sociale, de rencontres. Pour les équipements déficitaires, je ne vais pas vous dire « banco », on fera tout ! Ce dont je peux vous assurer, c'est que nous en discuterons avec vous, à la fois pour bien identifier les manques et les besoins, définir les priorités, coconstruire avec vous les solutions. Et il faudra aussi se battre ensemble quand les décisions relèvent d'autres collectivités.

Ce déficit d'équipements est une des causes des nombreux déplacements vers Aix. Notre politique de transports (indiquée en quelques mots ci-dessus) est à même de répondre à cette situation : allonger les horaires et les fréquences des bus, créer des parking relais, aménager de véritables voies cyclables et cheminements piétons...

Enfin le déficit d'entretien des voiries, des fossés, des caniveaux, des ronds-points m'a déjà été signalé. Les services municipaux s'en occuperont et se coordonneront avec le conseil départemental pour ce qui concerne ce dernier.

#### **6- Environnement :**

a. La biodiversité : elle est mise à mal par l'urbanisme effréné constaté sur Puyricard. Cela entraîne la destruction de milieux végétaux (arbres et arbustes) qui abritent une faune importante (oiseaux, insectes, petits animaux, chauve-souris et autres). Avez-vous un plan de protection et de mise en valeur des milieux naturels de notre territoire ?

En plus de sa réponse à l'urgence démocratique, notre programme veut répondre à l'urgence écologique et climatique. Les objectifs et mesures rappelées ci-dessus en matière d'urbanisme et de transports s'inscrivent dans cette perspective. Nous voulons *préserver les dernières grandes coupures d'urbanisation et rompre définitivement avec l'étalement urbain, l'artificialisation des sols et la surconsommation d'espaces naturels et de terres agricoles. Stopper le développement des grandes surfaces commerciales en périphérie et la construction « d'isolats », d'ensembles urbains « au milieu de nulle part », pour construire une ville durable adaptée aux populations aujourd'hui condamnées à se déplacer en voiture.*

Nous entendons **réhabiliter les espaces et habitats naturels**, les milieux aquatiques et aussi la nature plus ordinaire, pour préserver la biodiversité sauvage et cultivée et les paysages. La révision du PLU sera l'occasion d'affirmer la présence ou la reconstitution des trames vertes et bleues qui constituent une grande partie des réservoirs de faune et de flore, en même temps qu'elles constituent des éléments de structuration du paysage.

**b. Qualité de vie : proposez-vous un programme de protection de l'environnement et de développement durable ? Quel est votre programme pour améliorer la qualité de vie des habitants ?**

Notre programme constitue le noyau dur d'un programme de développement durable de la Ville : y contribuent, comme nous venons de les détailler, toutes nos orientations dans les domaines de l'urbanisme et des transports, de la préservation des espaces naturels et agricoles. Mais nous avons retenus bien d'autres objectifs :

- **Redonner sa place à la nature en ville**, végétaliser, créer des coulées vertes, étendre le Parc naturel urbain, promouvoir le permis de végétaliser et accompagner les aixois vers le jardinage urbain, créer des îlots de fraîcheur, développer les jardins partagés. **Des plantes et des arbres, pas du béton et du bitume, partout où c'est possible !**
- Mettre en place **une limitation à 30 km/h partout en centre-ville**, au cœur des quartiers, des « villages » et sur la toute première couronne, et **à 70 km/h sur autoroute urbaine**, pour lutter efficacement contre la pollution, retrouver une qualité de l'air, réduire les pollutions sonores. **Retrouver ainsi une quiétude urbaine.**
- **Affirmer le droit à une alimentation saine**, rendre la cantine gratuite pour les familles à faibles revenus et revoir la tarification sociale. Proposer au moins 50 % de produits bio et en circuits courts (issus le plus possible de productions locales) dans la cuisine centrale d'ici 2026 avec une perspective ultérieure de 100 %. **Manger local, bio, de saison et de qualité, c'est soutenir l'agriculture paysanne !**
- **Mettre en place une tarification progressive et pénaliser la surconsommation d'eau** pour préserver notre ressource commune. Instaurer la gratuité des premiers mètres cubes d'eau afin de garantir l'accès pour tou.te.s à ce bien commun de l'humanité.
- **Impulser le développement des énergies renouvelables à Aix et dans le Pays d'Aix.** Mieux maîtriser les consommations énergétiques par un programme ambitieux de lutte contre les passoires thermiques (bâtiments publics, logements anciens) et une orientation de la commande publique vers la transition énergétique et le développement des énergies renouvelables. Engager une réflexion et une concertation sur les terrasses extérieures chauffées.
- **Créer des déchetteries adaptées aux besoins de la population, valoriser le tri sélectif et l'économie circulaire** pour réduire la génération de déchets. Développer le ramassage des déchets organiques et l'installation de composts municipaux dans les quartiers et villages. Installer des points de collecte de mégots. Etudier la mise en place d'une tarification incitative à la réduction et au tri des déchets. Éradiquer les décharges sauvages de déchets inertes, notamment sur le site classé de l'Arbois.
- **Recentrer la commande et les achats publics** pour soutenir aussi bien l'agriculture paysanne que la filière énergies renouvelables (panneaux solaires, photovoltaïque, petit éolien...) ou les acteurs de l'économie sociale et solidaire. Privilégier les commandes (sous le seuil des marchés publics) à des entreprises locales satisfaisant aux normes sociales et environnementales.

La **qualité de vie** des habitants résultera de ces mesures...et de bien d'autres ! En particulier les mesures relatives à la démocratie citoyenne mentionnées en réponse à votre première question et aussi l'ensemble des mesures sociales et de solidarité que nous proposons sur le logement social, les personnes âgées, le handicap, les jeunes, la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité, la culture, l'éducation populaire, le rôle des associations...

La qualité de vie des habitants devrait être la finalité de tout programme municipal. C'est cette conception qui guide le programme d'Aix en Partage.